

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Kelly AMORIM MACHADO, domiciliée à Bouveret, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter la crêperie / café-restaurant mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	crêperie / café-restaurant, sis sur les parcelles N ^{os} 164 et 165, folio 2, au lieu-dit "Beleignat"	
Adresse	:	Rue Pottier 3	
Enseigne	:	"LA BIGOUDENE"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une crêperie / café-restaurant	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Mardi au samedi	: 11 h.30 à 14 h.30 17 h.30 à 22 h.30
		Dimanche et lundi	: fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 11 décembre 2017.

Monthey, le 10 novembre 2017

L'Administration communale